



# Colloque

## Aménager le territoire en zone à risques

Merlimont - 25 juin 2015



POLITIQUE NATIONALE  
DE GESTION DES RISQUES

**Inondation**

- 9h45**
- Ouverture du colloque**  
**Jean-François Rapin**  
Président de l'association des maires du Pas-de-Calais et maire de Merlimont (62)  
**Fabienne Buccio**  
Préfète du Pas-de-Calais
- 10h**
- Submersion marine et résilience des territoires**  
**Jacques Faye**  
Chef du bureau Prévention coordination et prospective à la Direction générale de la prévention des risques
- 10h30**
- Planification en zone à risques**  
**Jean-Louis Léonard**, Maire de Châtelailon-Plage (17)  
**Sébastien Charton**  
Service Urbanisme, aménagement, risques et développement durable, DDTM17  
**Nicolas Lepenne**, Chargé de mission territorial du calaisis, Coordination Territoriale DDTM62
- 12h**
- Assurances et prévention des risques naturels**  
**David Bourguignon**, Docteur en géographie, chargé d'études - Mission risques naturels (MRN)

**Pause déjeuner**

- 14h**
- Table ronde : comment prendre en compte les risques dans les projets d'aménagement ?**  
**Philippe Deboudt**  
Professeur des universités en géographie, laboratoire TVES - UFR Villeneuve d'Ascq  
**David Barjon**  
Directeur adjoint à la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais  
**Ludovic Danneels**  
Chef de projet gestion risques - Bureau d'études en génie urbain (MAGEO Lille)  
**Bernard Weisbecker**  
Maire de Leffrinckoucke (59)  
**Guy Allemand**  
Maire de Sangatte (62)
- 15h30**
- Présentation de projets**  
**Christian Piel**  
Urbaniste, paysagiste et hydrologue, *Urbanwater*  
**Frédéric Bonnet**  
Architecte, agence OBRAS
- 16h35**
- Conclusions**  
**Jean-François Rapin**  
Président de l'Association des maires du Pas-de-Calais et Maire de Merlimont

**17h** **Fin du colloque**

Animation de la journée : **Michel Blèze Pascau**, journaliste





Assurer la sécurité des biens et des personnes est la préoccupation centrale de l'État qui élabore cinq plans de prévention des risques littoraux dans le Nord – Pas-de-Calais. Cet impératif se traduit également dans la planification locale pilotée par les collectivités territoriales (SCOT, PLU).

Les conséquences tragiques de la tempête *Xynthia* en 2010 ont montré que la politique de prévention du risque submersion marine menée jusqu'alors devait être repensée. Les principes de la prévention ont été précisés ainsi que la gestion des espaces situés derrière les ouvrages de protection contre les inondations et les submersions. L'impact du changement climatique sur le niveau des mers a également été intégré.

La région présente de nombreux atouts contribuant à son attractivité : le tourisme, les réserves de biodiversité liées à des milieux remarquables comme les pannes humides dunaires, les marais, les zones basses de la baie de la Canche et de l'Authie, et les secteurs des waterings.

Le colloque, organisé par l'association des maires du Pas-de-Calais en partenariat avec les services de l'État, a donc pour ambition de permettre l'échange d'expériences entre les différents acteurs confrontés à des questions de développement sur des territoires à enjeux exposés aux risques littoraux (submersion, inondation, érosion). Il s'agit de faire découvrir des projets innovants réalisés ou en cours de réalisation, mais tenter également d'inverser le regard, c'est à dire voir le risque non plus comme une contrainte, mais comme une donnée d'entrée spécifique qui nécessite de repenser l'urbanisme et les projets d'aménagement.

Rechercher des solutions pour réduire la vulnérabilité de l'urbanisation existante, en complément des mesures réglementaires de limitation de l'urbanisation est une piste possible de réflexion entre l'État et les collectivités.

La géographie des risques appelle une gouvernance plus solidaire tournée vers une communauté de projet : trouver ce qui relie, ce qui fait l'unité, la richesse d'un territoire.

Face au constat du réchauffement climatique nous n'avons pas d'autre choix que de construire un territoire résilient impliquant une chaîne d'acteurs dont les responsabilités sont partagées.

**Fabienne Buccio**  
Préfète du Pas-de-Calais

Le littoral constitue un territoire à enjeux particuliers en termes démographiques, d'emplois, d'économie et d'aménagement du territoire. Confrontées aux risques naturels littoraux (érosion côtière, submersion marine, inondations), les collectivités ont, à ce jour, appréhendé de façon différente ces problématiques en raison de leur diversité géographique et géologique.

Des événements récents comme la tempête *Xynthia* conduisent l'ensemble des acteurs concernés à s'adapter et à développer une nouvelle réflexion en matière d'aménagement du territoire pour prendre en compte les risques naturels.

L'aménagement durable de nos territoires littoraux passe par une prise en compte des risques spécifiques. Il convient donc de développer et de renforcer la connaissance des aléas et des risques, les actions d'information et de prévention et de veiller à leur prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Les impératifs de sécurité des populations et des biens doivent être compatibles avec le développement des activités terrestres et maritimes et nous obligent ainsi que nos partenaires à rechercher des solutions adaptées aux espaces menacés dans leur diversité spatiale et économique.

L'intégration des risques doit apparaître comme une composante à part entière de l'aménagement des territoires, indissociable de la planification territoriale.

L'association des maires du Pas-de-Calais a souhaité, en collaboration avec les services de l'État organiser une journée d'information sur l'urbanisme et les risques littoraux.

Ce colloque permettra d'échanger sur « Comment intégrer les risques naturels dans l'aménagement du territoire et les modes d'occupation des espaces littoraux ? ».

**Jean-François Rapin**  
Président de l'association des maires du Pas-de-Calais  
Maire de Merlimont



© Éric Paillart - DDTM62 / SG / COM - 2015



© Laurent Mignaux MEDDE-MLETR - Côte d'Opale - 2009



© DDTM62 / DML / SAML - 2010



© Éric Paillart - DDTM62 / SG / COM - 2015

